

# La démolition des bâtiments ruinés de l'ancien Hôtel de l'Intendance Douaisien

Enfin le vieux Hôtel de l'Intendance, rue Morel va disparaître. Depuis quelques jours les bâtiments branlants qui déshonoraient le quartier ont en cours de démolition. Depuis douze ans l'ancien établissement militaire était sa carcasse lépreuse, à la

les herbes hautes, abattu des arbres et ils s'écroulaient maintenant aux bâtiments, dont briques et plâtres s'amoncelaient dans le cour. Les travaux de démolition terminés, la ville se trouvera en possession d'un spien



L'ANCIEN HOTEL DE L'INTENDANCE PRIS L'ÉTÉ DERNIER

vue de tous, dans une enclosée en ruines que les herbes folles envahissaient. La ville en avait réclamé la remise en formulant une proposition d'achat, mais l'administration de la guerre ne mit jamais grand empressement dans des tractations de ce genre.

Mais ne récriminons point puisque enfin la solution est venue. Les démolisseurs de l'entreprise Dubuis sont à l'œuvre maintenant. Ils ont rasé

le terrain dont elle saura tirer un profit intéressant. Une rue nouvelle sera tracée qui prolongera la rue Pierre-Dubois et donnera accès à la rue Durutto. Juste au point où sera établie la tiare des marchandes. La construction d'immeubles de chaque côté de cette artère nouvelle viendra compléter agréablement le plan d'aménagement, déjà réalisé en grande partie, du quartier de la Gare.

## ES AVIATEURS LE BRIX ET DORET PRÉPARENT UNE GRANDE TENTATIVE

Les aviateurs Le Brix et Doret ont atteint mercredi matin, à 10 h. 30, l'aérodrome d'Albi, à bord de leur appareil "Tri-Union". Les deux aviateurs, qui viennent de Toulouse, vont effectuer un vol de 1000 mètres sur leur appareil à quatre places, soit 7000 mètres environ. Ils effectueront ces vols sur la piste des grands raids récemment construite. Cette piste, entièrement en ciment, a une longueur de 1200 mètres et une largeur de 45 mètres. Elle a été spécialement construite pour permettre un décollage facile des avions lourdement chargés, notamment pour les départs des "grands raids".

Après leur essai, Le Brix et Doret retourneront à Toulouse et reviendront à Albi, pour tenter d'effectuer une performance sur laquelle ils n'ont donné encore aucune précision.

La collection la plus complète de jolies laines à tricoter lavables sera envoyée gratuitement sur demande avec tarif et catalogue N° 40, par l'usine des Laines du SINGE ROUGE, 17, Grande Rue, à ROUBAIX, aux lettres de "Nouvel du Nord".

Profitez de ses offres de fin d'année pour visiter son magasin de détail et y faire de belles commandes.

## MORT DU CONSTRUCTEUR DU PREMIER "RIGIDE"

L'ingénieur Kober, dont le nom est intimement lié aux progrès des dirigeables, vient de mourir à Friedrichshafen. Il était le constructeur du premier rigide, et à également fait les devis pour les autres zeppelins.

## LIQUEUR CORDIAL-MEDOC

CRISE DE L'ARMEMENT MARITIME

Les armateurs de grande pêche des ports de Saint-Malo, de Saint-Servan et de Cancale se sont réunis pour examiner la crise de l'armement. Ils ont décidé de ne pas armer pour la campagne prochaine, en raison de la concurrence étrangère. La morue norvégienne de la nouvelle pêche est déjà offerte à vil prix pour la livraison en février prochain dans les ports français. Les armateurs de chalutiers, réunis à Saint-Malo, ont pris la même décision.

## VOYAGES D'AGRÉMENT Voyages d'affaires :

Les combinaisons les plus intéressantes aux prix les plus avantageux !

Un exemple : 10 jours en ALGÉRIE pour 2.900 Francs, tout compris

## "VILLÉGIATURES"

6 bis, rue des Marronniers PARIS (10<sup>e</sup>) - Auto 10-07

## PERNOD FILS PARIS-PONTARLIER

### LE RAID DE L'ESCADRILLE D'HYDRAVIONS ITALIENS

M. Mussolini a reçu du général Ilio Balbo un rapport sur l'éta et Kenira-Villa. Les courses de la croisière italienne. Ce rapport dit qu'un vent favorable a accéléré le marche des hydravions de façon telle qu'à 10 h. 30, l'éta d'entre eux étaient en vue de Villa Cisneros où ils ont amorcé en formation parfaite à 10 h. 50, après un vol qui a duré 8 h. 45 minutes. Le quatorzième appareil est resté à Kenira, à cause d'une légère avarie. Le départ pour Boloma est prévu pour aujourd'hui.

D'autre part, on mande de Rabat que l'hydravion de l'escadrille italienne qui n'avait pas pu partir mardi, a quitté Kenira hier, à 8 h. 30 pour rallier l'escadrille à Villa-Cisneros.

## Avis important. Les cadeaux et primes sont toujours payés par les consommateurs. Une marque doit sa réputation par sa qualité, telle est la devise de la marque LILIA, importée de Hollande.

GROS : 72, RUE d'AVENUE, LILLE

## DEUX RELIGIEUX CONDAMNÉS A MORT, EN RUSSIE

D'après le correspondant du "Daily Mail" à Moscou, la Cour Suprême d'Exécution vient de condamner à mort l'archiprêtre Grigorié vitch et le doyen Ivanov, de la cathédrale de Saint Serge. Ces condamnations ont été prononcées à la suite de la découverte de quelques pièces de monnaie dans les souterrains de la cathédrale.

## MÉNOVARINE

Remède scientifique nouveau, longuement expérimenté dans les hôpitaux et prouvé par les plus éminents spécialistes contre MALAISES PÉRIODIQUES RETOUR D'ÂGE

VARICES, HÉMORROÏDES, PHLEBITES

## 21 PERSONNES MASSACRÉES PAR DES INDIENS, AU BRÉSIL

On mande de Rio-de-Janeiro que des Indiens sauvages, habitant le bassin de la rivière Aragua, ont fait une incursion dans le village de Cardozo (Etat de Para). Ils ont massacré 21 habitants et emmené trois enfants dans la jungle. On a envoyé des soldats à leur poursuite.

## Mort aux lentes !

Rappelez-vous que la Merle-Rose tue les Poux et les Lentes en deux minutes. Le flacon 3 fr. 60, Pharm. berb. Pour réusir exigez la Merle-Rose.

# SPORTS

## SPORTIFS OU IREZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

**HOCKEY**  
A LAUREBART. — Terrain de Lille, H.C. à 11 h. 15, match international Nord-Belgique (promotion).

**FOOTBALL**  
A ARMENTIERES. — A 11 h. 15, J.A. Armentierois-Dechy-Sports.

**BOXE**  
A BARLÈN. — A 15 h. 30, salle des fêtes, réunion pugilistique.  
A LIEVIN. — A 17 h. 30, salle de l'Alcazar, réunion pugilistique.

**POIDS ET HALÈRES**  
A CROIX. — A 15 h. 30, Gymnase Fariès, rue de Lille, réunion halérophile.

## FOOTBALL-ASSOCIATION

**L'OLYMPIQUE LILLOIS A OULVA**  
Grande rencontre dimanche au Stade des Auteurs, à la rue Durutto. Les équipes de Douvres, viennent visiter nos mineurs.

Il est inutile de publier ici le passé des Olympiques, tous les amateurs de football savent que le grand club de la Capitale des Flandres vient à Lille avec le ferme espoir d'ajouter 2 points à son classement en gagnant le match. Les deux équipes de sports pour le libre, et cela lui est possible, car le onze est actuellement en grande forme. Une quinzaine de joueurs de première division jouant les 90 minutes sans faiblir.

Les Flandres vont avoir du pain sur la planche. Ils leur faudra faire appel à toute leur énergie et à leur courage habituel pour essayer d'endiguer les assauts des Douvres.

Coup d'envoi à 14 heures.

## L'U. R. D. M. A LOURONES

Les Louronnois auront dimanche prochain la visite de l'Union Racing Dunkerque-Malo, qui vient de remporter le championnat de France. Ce rapport d'une réputation sportive consignée par de récentes victoires, tant au Coupe de France qu'au Championnat de France.

En championnats Dunkerque ne compte que 2 défaites sur 6 matches joués. En Coupe de France, l'Union Racing a battu les équipes de Valenciennes (1-0), Lille (1-0), et Valenciennes (1-0).

C'est donc bien un grand match qui se disputera, les deux équipes sont à égalité et ont le coup d'envoi à 14 h. 15.

## LE MATCH RACING-EXCELISOR NE SE JOUERA PAS DIMANCHE

Le Derby roubaillais tant attendu va, pour la seconde fois, être remis.

Le match prévu pour dimanche 11 janvier, au stade de la Cour Suprême, ne se jouera pas. Les deux équipes, le Racing et l'Excelisor, ont des joueurs blessés et ne pourront pas se présenter.

Le match sera reporté à une date ultérieure, à la discrétion des organisateurs.

## NOTES AUX CLUBS DU DISTRICT TERRAIN

Les clubs intéressés sont priés de prendre note des décisions prises par le Comité de l'Union des Clubs de Football de France, en ce qui concerne le championnat de France de football amateur.

Le Comité a décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le nombre de joueurs et le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

Le Comité a également décidé de modifier le règlement du championnat de France de football amateur, en ce qui concerne le rôle du capitaine.

## LE GALA FRANCO-BELGE DE WATTELOOS

L'Ecole des Sports de Watteelos, dont on ne saurait trop louer les efforts pour amener à Watteelos, de belles réunions va obtenir avec sa réunion de dimanche 11 janvier, un beau succès.

Cela revient lui aux actifs dirigeants watteelosiens qui groupent un lot de jeunes boxeurs qui ont fait de bonnes études.

Nous donnons aujourd'hui l'ordre des combats de ce beau gala qui présidera M. Debray, délégué de la Fédération Française de Boxe, assisté de M. Basi, Gustin et Pérot.

En 1<sup>er</sup> de 3 m. : Desormaux (77 k.) E.S.W. contre Desormaux (77 k.) E.S.W.

En 2<sup>e</sup> de 3 m. : Verrière (59 k.) E.S.W. contre Verrière (59 k.) E.S.W.

En 3<sup>e</sup> de 3 m. : Ducas (61 k.) E.S.W. contre Ducas (61 k.) E.S.W.

En 4<sup>e</sup> de 3 m. : Vancailla (78 k.) Mémé contre Vancailla (78 k.) Mémé.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

Le service médical sera assuré par M. Broquet, médecin de l'Union des Clubs de Football de France.

## SPORTS FEMININS

### BASKET-BALL

LES MATCHES DU DIMANCHE 11 JANVIER  
A COULBES. — 10 h. 15, C.A. Lille contre C.A. Valenciennes.

A ROUBAIX. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

A LILLE. — A.E. Roubaix contre A.E. Roubaix.

## LE SUCCÈS EN PHOTOGRAPHIE

### COMMISSION DES FINANCES DE LA CHAMBRE

La Commission des finances, réunie sous la présidence de M. Marly, a examiné les chapitres de la loi de finances de 1930.

Le rapporteur, M. Achille Fould, a exposé comment était l'état actuel des finances et des prévisions de recettes et de dépenses.

La Commission a ouvert un chapitre nouveau, d'un montant de 1.500.000 francs, afin de permettre aux contribuables de faire des avances de trésorerie.

La Commission a ensuite examiné le budget des P. T. T. et de la Caisse nationale d'épargne.

Le rapporteur a proposé d'admettre que les dépenses de la Chambre soient couvertes par le gouvernement et de renoncer notamment aux majorations relatives aux communications téléphoniques dites de « voisinage », et aux communications interurbaines.

En ce qui concerne les tarifs urbains, le rapporteur a demandé de réduire à 0 fr. 30, au lieu de 0 fr. 37, la taxe prévue pour les départements.

La Commission a ensuite examiné le budget des P. T. T. et de la Caisse nationale d'épargne.

Le rapporteur a proposé d'admettre que les dépenses de la Chambre soient couvertes par le gouvernement et de renoncer notamment aux majorations relatives aux communications téléphoniques dites de « voisinage », et aux communications interurbaines.

En ce qui concerne les tarifs urbains, le rapporteur a demandé de réduire à 0 fr. 30, au lieu de 0 fr. 37, la taxe prévue pour les départements.

La Commission a ensuite examiné le budget des P. T. T. et de la Caisse nationale d'épargne.

Le rapporteur a proposé d'admettre que les dépenses de la Chambre soient couvertes par le gouvernement et de renoncer notamment aux majorations relatives aux communications téléphoniques dites de « voisinage », et aux communications interurbaines.

En ce qui concerne les tarifs urbains, le rapporteur a demandé de réduire à 0 fr. 30, au lieu de 0 fr. 37, la taxe prévue pour les départements.

La Commission a ensuite examiné le budget des P. T. T. et de la Caisse nationale d'épargne.

Le rapporteur a proposé d'admettre que les dépenses de la Chambre soient couvertes par le gouvernement et de renoncer notamment aux majorations relatives aux communications téléphoniques dites de « voisinage », et aux communications interurbaines.

En ce qui concerne les tarifs urbains, le rapporteur a demandé de réduire à 0 fr. 30, au lieu de 0 fr. 37, la taxe prévue pour les départements.

La Commission a ensuite examiné le budget des P. T. T. et de la Caisse nationale d'épargne.

Le rapporteur a proposé d'admettre que les dépenses de la Chambre soient couvertes par le gouvernement et de renoncer notamment aux majorations relatives aux communications téléphoniques dites de « voisinage », et aux communications interurbaines.

En ce qui concerne les tarifs urbains, le rapporteur a demandé de réduire à 0 fr. 30, au lieu de 0 fr. 37, la taxe prévue pour les départements.

La Commission a ensuite examiné le budget des P. T. T. et de la Caisse nationale d'épargne.

Le rapporteur a proposé d'admettre que les dépenses de la Chambre soient couvertes par le gouvernement et de renoncer notamment aux majorations relatives aux communications téléphoniques dites de « voisinage », et aux communications interurbaines.

En ce qui concerne les tarifs urbains, le rapporteur a demandé de réduire à 0 fr. 30, au lieu de 0 fr. 37, la taxe prévue pour les départements.

La Commission a ensuite examiné le budget des P. T. T. et de la Caisse nationale d'épargne.

Le rapporteur a proposé d'admettre que les dépenses de la Chambre soient couvertes par le gouvernement et de renoncer notamment aux majorations relatives aux communications téléphoniques dites de « voisinage », et aux communications interurbaines.

En ce qui concerne les tarifs urbains, le rapporteur a demandé de réduire à 0 fr. 30, au lieu de 0 fr. 37, la taxe prévue pour les départements.

La Commission a ensuite examiné le budget des P. T. T. et de la Caisse nationale d'épargne.

Le rapporteur a proposé d'admettre que les dépenses de la Chambre soient couvertes par le gouvernement et de renoncer notamment aux majorations relatives aux communications téléphoniques dites de « voisinage », et aux communications interurbaines.

En ce qui concerne les tarifs urbains, le rapporteur a demandé de réduire à 0 fr. 30, au lieu de 0 fr. 37, la taxe prévue pour les départements.

La Commission a ensuite examiné le budget des P. T. T. et de la Caisse nationale d'épargne.

Le rapporteur a proposé d'admettre que les dépenses de la Chambre soient couvertes par le gouvernement et de renoncer notamment aux majorations relatives aux communications téléphoniques dites de « voisinage », et aux communications interurbaines.

En ce qui concerne les tarifs urbains, le rapporteur a demandé de réduire à 0 fr. 30, au lieu de 0 fr. 37, la taxe prévue pour les départements.

La Commission a ensuite examiné le budget des P. T. T. et de la Caisse nationale d'épargne.

Le rapporteur a proposé d'admettre que les dépenses de la Chambre soient couvertes par le gouvernement et de renoncer notamment aux majorations relatives aux communications téléphoniques dites de « voisinage », et aux communications interurbaines.

En ce qui concerne les tarifs urbains, le rapporteur a demandé de réduire à 0 fr. 30, au lieu de 0 fr. 37, la taxe prévue pour les départements.

La Commission a ensuite examiné le budget des P. T. T. et de la Caisse nationale d'épargne.

Le rapporteur a proposé d'admettre que les dépenses de la Chambre soient couvertes par le gouvernement et de renoncer notamment aux majorations relatives aux communications téléphoniques dites de « voisinage », et aux communications interurbaines.

En ce qui concerne les tarifs urbains, le rapporteur a demandé de réduire à 0 fr. 30, au lieu de 0 fr. 37, la taxe prévue pour les départements.

La Commission a ensuite examiné le budget des P. T. T. et de la Caisse nationale d'épargne.

## LA LUTTE POUR L'AMOUR

— Je garderai toujours à Maurice Parigot une reconnaissance éternelle de ce qu'il a fait pour moi, et j'ai honte de songer aujourd'hui à l'action que j'ai faite commettre, que j'ai commise, même, mon Dieu !

— Oui, fit le commandant, les détectives ont vu me parler à tendu un immense service. Quant à votre faute, je ne vous l'ai pas pardonnée, mais de la regretter, de la détester, d'en avoir honte encore et toujours. Mais je vous dirai aussi, mon enfant, que vous avez commencé de racheter noblement. Et j'ai confiance en vous, vous la rachèterez bien au delà de sa valeur, en prouvant la votre à Diles-vous quelquefois, pour vous consoler, que l'amour a fait tourner bien d'autres têtes.